



Institut  
national

du  
patrimoine

Prépa Talents  
Département des Conservateurs

**Livret pédagogique**

2025-2026

# Contenu

Le dispositif.....	3
Les enseignements à l'Institut national du patrimoine .....	7
Les enseignements à l'Ecole du Louvre .....	121
Les enseignements à l'Ecole nationale des chartes.....	132
Le stage .....	143
Le tutorat.....	144
Les entretiens individuels .....	165
Diplôme .....	165
Tutelle et partenaires de l'Inp.....	176
Contacts .....	17

# Le dispositif

Afin de répondre à la volonté gouvernementale d'une plus grande diversité dans le recrutement de postes de responsabilité de la fonction publique, l'Institut national du patrimoine organise, en partenariat avec l'École du Louvre, l'École nationale des chartes et la Fondation Culture & Diversité et avec le soutien du ministère de la transformation et de la fonction publiques, une classe Prépa Talents (CPT) aux concours externes de conservateur du patrimoine.

Ce dispositif relève des labels Diversité et Egalité obtenus par l'Institut national du patrimoine pour les années 2022 à 2026.

La classe Prépa Talents est réservée aux étudiants et demandeurs d'emploi sélectionnés sur critères académiques et sociaux.

Elle a pour objet d'aider les candidats à préparer les épreuves écrites et orales des concours externes de conservateur du patrimoine en leur apportant un soutien pédagogique renforcé, un appui financier et la compétence de tuteurs.

Elle peut accueillir un effectif de 15 élèves maximum, toutes spécialités confondues.



# Le concours de conservateur du patrimoine

Les concours externes de recrutement des conservateurs du patrimoine sont organisés par l'Institut national du patrimoine pour le compte de l'État (corps des conservateurs du patrimoine), de la Ville de Paris (corps des conservateurs de la Ville de Paris) et pour les collectivités territoriales (cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine).

Les épreuves des concours de l'État et de la Ville de Paris d'une part, et des collectivités territoriales d'autre part, sont identiques, ainsi que les jurys.

Les lauréats des concours intègrent l'Institut national du patrimoine en janvier de l'année qui suit le concours, pour une formation de 18 mois dans l'une des six spécialités.

## Une profession, six métiers

Le conservateur du patrimoine étudie, classe, conserve, entretient, met en valeur et fait connaître le patrimoine. Il exerce des fonctions scientifiques et administratives dans les services et établissements relevant des ministères chargés de la Culture, des Affaires étrangères et de la Défense, de la ville de Paris et des collectivités territoriales.

### # 1. Archéologie

Le conservateur de la spécialité " Archéologie " se consacre à la protection, à l'étude et à la mise en valeur du patrimoine archéologique de la France. Chercheur et praticien de terrain, il exerce aussi des responsabilités d'administration et de gestion.

### # 2. Archives

Le conservateur de la spécialité " Archives " assure la collecte du patrimoine archivistique français, fruit de l'activité des personnes et des services. Il inventorie, fait connaître et met à la disposition du public cet ensemble très varié de documents.

### # 3. Inventaire et monuments historiques

Le conservateur territorial de la spécialité " Inventaire " recense, étudie, fait découvrir et contribue à protéger le patrimoine des régions de France par des enquêtes de terrain dont les résultats constituent une documentation essentielle sur l'architecture et les arts en France.

Le conservateur Etat de la spécialité " Monuments historiques " exerce, à l'échelle d'une région, le contrôle de la protection, de la restauration et de la mise en valeur des monuments et objets mobiliers. Il peut aussi être chargé de la maîtrise d'œuvre de la restauration des objets mobiliers.

### # 5. Musée

Le conservateur de la spécialité " Musées " est chargé de la conservation, de l'étude, de l'enrichissement, de la mise en valeur et de la diffusion des collections dont il est responsable. Il peut aussi assurer la gestion d'un établissement ou d'un service qui doit être largement ouvert au public.

### # 6. Patrimoine scientifique, technique et naturel

Le conservateur de la spécialité " Patrimoine scientifique, technique et naturel " exerce les missions liées à la conservation, l'étude, l'enrichissement, la mise en valeur et la diffusion des collections dont il est responsable, notamment dans les muséums d'histoire naturelle, musées de sciences ou centres de culture scientifique et technique. Il peut aussi être en charge de la gestion d'un établissement ou d'un service qui doit être largement ouvert au public.

# L'aide matérielle

L'admission en classe Prépa Talents permet d'obtenir, selon les cas, diverses aides matérielles :

## 1) La Bourse Talents

L'ensemble des élèves bénéficie de cette bourse d'un montant annuel de 4 000 euros (versement en deux fois).

## 2) La bourse universitaire sur critères sociaux (CROUS)

Pour tous les élèves éligibles individuellement à ce dispositif.

## 3) Les bourses de la Fondation Culture & Diversité

Créée en 2006 par Marc Ladreit de Lacharrière, la Fondation Culture et Diversité est un partenaire privilégié de l'Institut national du patrimoine et accompagne les élèves tout au long de leur année de préparation aux concours.

Cet accompagnement prend la forme de différentes bourses :

- Une bourse annuelle d'études, d'un montant de 2 000€ ou 4 000€. Le versement de cette bourse est conditionné par la signature d'une convention entre chaque élève et la Fondation Culture & Diversité.
- En cas d'admissibilité aux concours, une bourse d'admissibilité de 1 000€
- En cas de redoublement (1 à 3 places par an, après examen du parcours effectué lors de la première année), une bourse annuelle d'un montant de 2 000€
- Une bourse d'urgence ou prêt à taux zéro, à caractère exceptionnel, en cas de difficulté financière et personnelle ne pouvant être anticipée.

## 4) D'autres aides

- Une participation financière de l'Inp aux frais de restauration (pour les déjeuners au restaurant interadministratif de la galerie Colbert),
- Une aide éventuelle de la Fondation Culture & Diversité ou de l'Inp pour l'obtention de logements universitaires,
- Un accès à une offre culturelle riche et variée, grâce à la Fondation Culture & Diversité et au ministère de la Culture. Une carte Culture est délivrée à chacun des élèves en début d'année,
- L'inscription aux divers volets de la classe Prépa Talents (Institut national du patrimoine, École du Louvre et École nationale des chartes) est sans frais pour les élèves.

# Le calendrier de la formation



<p><b>Enseignements Inp</b></p> <p><i>Méthodologie (partage méthodologique, partage professionnel, technique de la dissertation, du commentaire de documents...)</i>  <i>Connaissances de base (connaissance du contexte institutionnel, réappropriation chronologique depuis la Préhistoire)</i>  <i>Métiers du patrimoine (présentation des métiers de conservateurs par des professionnels en poste, visites d'institutions)</i></p>	<p><b>25 août au 5 septembre 2025</b></p>
<p><b>Enseignements EDL</b></p> <p><i>Rentrée de la classe préparatoire et début des cours</i></p> <p><b>Enseignements ENC</b></p> <p><i>Rentrée de la classe préparatoire et début des cours</i></p>	<p><b>3 et 4 septembre 2025</b></p> <p><b>22 septembre</b></p>
<p><b>Enseignements Inp (en complément des enseignements à l'École du Louvre et à l'École nationale des chartes)</b></p> <p><i>Séminaires de méthodologie, séminaires de partage « métiers »</i>  <i>Entraînement au concours (devoirs sur table)</i>  <i>Cours de langues à l'Inp ou dans des institutions extérieures</i>  <i>Tutorat individuel par des conservateurs</i></p>	<p><b>10 septembre au 19 décembre 2025</b></p>

Congés	<b>20 décembre 2024 au 2 janvier 2026</b> <i>(Zone C, vacances d'hiver du 20 décembre au 2 janvier 2026)</i>
<b>Enseignements Inp (en complément des enseignements à l'École du Louvre et à l'École nationale des chartes)</b>  <i>Séminaires de méthodologie, séminaires de partage « métiers » Entraînement au concours (devoirs sur table) Cours de langues à l'Inp ou dans des institutions extérieures Tutorat individuel par des conservateurs</i>	<b>9 janvier au 14 février 2026</b>
<b>Stage d'immersion professionnelle</b>	<b>23 février au 20 mars 2026</b> <i>(Zone C, vacances d'hiver du 21 février au 8 mars 2026)</i>
<b>Enseignements Inp (en complément des enseignements à l'École du Louvre et à l'École nationale des chartes)</b>  <i>Séminaires de méthodologie, séminaires de partage « métiers » Entraînement au concours (devoirs sur table) Cours de langues à l'Inp ou dans des institutions extérieures Tutorat individuel par des conservateurs</i>	<b>27 mars au 29 mai 2026</b>  <i>(pont de l'Ascension du 14 au 17 mai 2026)</i>
<b>Concours blanc – écrits</b>	<b>1<sup>er</sup> au 3 juin 2026</b>
<b>Journée de fin d'année</b>	<b>5 juin 2026</b>
<b>Concours de conservateur du patrimoine - Session 2025</b>	<b>7 au 10 juillet 2026 – écrits</b>
<b>Concours blanc – oraux</b>	<b>26 au 28 août 2026</b>
<i>Si admissibilité, nouvelle aide à la préparation des oraux</i>	<i>14 au 25 septembre 2026</i>

# Les enseignements à l'Institut national du patrimoine



# Enseignements de tronc commun

## Séances de réappropriation chronologique

### Présentation

Programmées en tout début d'année, les séances de réappropriation chronologique ont vocation à réactiver et consolider les connaissances historiques des élèves afin de permettre à ces derniers de les mobiliser de façon pertinente lors des épreuves écrites du concours.

### Volume horaire

6 séances de 3h réparties par grandes périodes historiques (Préhistoire et Antiquité, période médiévale, période moderne, etc.).

## Séances de présentation générale

Les deux premières semaines de rentrée sont consacrées à des séances de présentation générale d'institutions telles que le ministère de la Culture ou encore l'Inventaire général.

### Volume horaire

Présentation de l'Inventaire général : 3h  
Présentation du ministère de la Culture : 6h

## Séances méthodologiques

### Présentation

Afin de préparer au mieux les épreuves écrites et orales du concours des séances méthodologiques sont programmées en début d'année, avant les premiers entraînements

écrits, ainsi qu'en fin d'année, avant la semaine de concours blancs.

### Volume horaire

Bases méthodologiques pour la constitution d'une bibliographie, la prise de notes et l'organisation de fiches de révision : 2h

Méthodologie de la dissertation : 6h (2 séances de 3h)

Méthodologie du commentaire de clichés : 6h (2 séances de 3h)

## Cours de langues vivantes

Chaque élève suit des cours dans les deux langues qu'il a choisi de préparer au concours.

### Volume horaire

12 séances de 1h30 par langue, réparties entre septembre de l'année N et juin de l'année N+1.

## Séminaires de partage professionnel

### Coordination

**Emilia Philippot**, adjointe à la directrice des études, chargée des enseignements de la formation d'application et de la classe prépa Talents

**Daniel Perrier**, adjoint à la directrice des études, chargé des stages de la formation d'application

### Présentation

Les séminaires de partage professionnel sont des ateliers de prise de parole autour de sujets d'actualité choisis par les élèves en tout début d'année. Chaque séance est animée par un élève ou un binôme, chargé d'organiser en amont de

la séance les prises de parole de ses camarades sur un sujet donné. Pensés comme de réelles mises en situation, ces séminaires de partage professionnel sont l'opportunité pour les élèves de travailler leur aisance à l'oral, leur relation aux autres ainsi que leur esprit de synthèse.

#### Exemples de thèmes abordés pour l'année 2022-2023 :

- Evolution technologique des outils de conservation et de médiation.
- Climat : vers une écoresponsabilité du patrimoine.
- Patrimoine et recherche.
- L'architecture des institutions patrimoniales : enjeux et débats.
- Politiques patrimoniales et territoires.
- Patrimoine et débats sociétaux.
- Le patrimoine face à la guerre.
- Patrimoine et économie.

## Enseignements de spécialité

Tandis que les élèves en spécialités *Musées, Monuments historique et Inventaire, PSTN* et *Archéologie* suivent des enseignements de spécialité à l'école du Louvre, les élèves en spécialité *Archives* suivent dès la rentrée des enseignements propres à leur spécialité et options scientifiques à l'Institut national du patrimoine, en complément des enseignements délivrés à l'Ecole nationale des chartes.

Sont programmées de septembre de l'année N à juin de l'année N+1 des séances de :

- Paléographie médiévale,
- Paléographie moderne,
- Histoire des institutions.

### Volume horaire

8 séances de 1h30 pour chacune des options scientifiques.

## Entraînements écrits & oraux

4 dissertations, 4 commentaires et 1 devoir de langue sont programmés dans l'année, d'octobre de l'année N au mois de mai de l'année N+1.

Chaque dissertation est suivie d'une séance de correction.

## Concours blancs

Chaque année, au mois de juin de l'année N+1, des épreuves écrites sont organisées dans les mêmes conditions qu'au concours. S'enchaînent ainsi pendant 3 jours : épreuve de dissertation (5h), épreuve de commentaire (5h) et épreuve de langue (3h).

Deux sessions d'oraux blancs sont également programmées dans l'année :

- une première session à destination de tous les élèves à la fin du mois d'août de l'année N+1: organisés sur 3 jours, les élèves s'entraînent à l'oral de spécialité professionnelle, à l'entretien avec le jury ainsi qu'à l'oral de langue.
- une seconde session à destination des élèves admissibles uniquement au mois de septembre de l'année N+1.



## Les visites et sorties

Chaque année, des visites et sorties sont organisées pour les élèves, notamment une journée d'intégration en tout début d'année et un voyage de fin d'année, au mois de juin de l'année N+1.

Ces deux sorties à la journée permettent d'offrir aux élèves un aperçu des richesses patrimoniales de villes situées non loin de Paris mais également de programmer des temps d'échange entre conservateurs en poste et élèves. Ces rencontres permettent aux préparateurs d'avoir un aperçu des parcours personnel et professionnel de celles et ceux ayant obtenu le concours avant eux.

À ces deux journées, s'ajoutent des visites ponctuelles d'établissements culturels implantés à Paris ou en proche banlieue.



# Les enseignements à l'Ecole du Louvre



**Pour les élèves préparant les spécialités *Musées, Archéologie, Monuments historiques et Inventaire, Patrimoine scientifique, technique et naturel.***

Le programme de la classe préparatoire aux concours de conservateur de l'Ecole du Louvre comporte des cours d'histoire de l'art, d'histoire, de culture générale, de langues étrangères, de méthodologie et des séances d'entraînement aux épreuves du concours suivis de corrigés, ainsi que des cours sur les métiers du patrimoine.

L'enseignement vise moins à fournir des connaissances qu'à perfectionner le savoir-faire des étudiants dans les différents types d'épreuves du concours.

Des séances d'entraînements aux oraux sont également organisées pour les élèves admissibles aux concours de conservateur.

*Volume horaire : 700 heures.*

# Les enseignements à l'Ecole nationale des chartes



## **Pour les élèves de la spécialité *Archives*.**

Les élèves sont inscrits de facto en première année de Master 2 « *Technologies numériques appliquées à l'histoire* ». Un parcours personnalisé est mis en place chaque trimestre avec la direction des études de l'Ecole des chartes et M. Edouard Vasseur, permettant de suivre des cours dans les différentes formations dispensées par l'ENC.

Les enseignements comprennent des cours de sciences auxiliaires de l'histoire dont les contenus et les modalités sont adaptés aux concours ; des cours de latin de divers niveaux ; des cours de langues vivantes : anglais, allemand, espagnol, italien et des entraînements écrits et oraux aux concours. Les élèves ont accès, selon leurs besoins individuels et en accord avec la direction des études, à l'ensemble des activités proposées dans le cadre du diplôme d'archiviste paléographe et de la première année du Master Histoire, patrimoine et nouvelles technologies.

*Volume horaire : environ 400 heures.*

# Le stage

## Durée

1 mois

## Présentation

Les élèves préparatoires effectuent leur stage dans un établissement ou un service correspondant à leur spécialité patrimoniale : service régional ou territorial d'archéologie, service d'archives, service régional de l'Inventaire, conservation régionale des monuments historiques, musée ou muséum.

Programmé au printemps de l'année N+1, ce stage doit permettre à l'élève de découvrir, aux côtés de son chef de stage, les fonctions qu'il sera amené à exercer en cas d'admission au concours. Dans l'optique des épreuves écrites et

orales, cette immersion permet notamment au stagiaire de découvrir les différents aspects du métier de conservateur, de mieux comprendre le service public et ses modes de fonctionnement ou encore d'appréhender les conditions d'élaboration de la politique culturelle en région.

## Validation

À l'issue du stage, le maître de stage remplit une grille d'évaluation permettant d'attribuer une note sur 10 à l'élève. La note est accompagnée d'une appréciation sur le travail et l'attitude du stagiaire, qui doit permettre de juger des qualités professionnelles et personnelles de ce dernier.



# Le tutorat



L'admission en Prépa Talents garantit à chaque élève de bénéficier d'un suivi personnalisé d'un conservateur de la même spécialité que celle à laquelle il se prépare. Véritable aide méthodologique, cet accompagnement régulier sur toute la durée de la préparation repose sur l'engagement mutuel du tuteur et de l'élève. Une charte de tutorat, signée par les deux parties à leur première rencontre, rend compte de cet engagement.

Dans le respect de la confidentialité des échanges, le tuteur s'engage à établir une relation de confiance avec l'étudiant et à être disponible durant toute la durée de la formation. Selon des modalités de fonctionnement définies conjointement par le tuteur et l'élève, la relation de tutorat repose sur des rencontres régulières permettant notamment de travailler l'exercice du commentaire de clichés. En effet, les tuteurs ont à charge de proposer, au moins une fois dans l'année, une sélection de clichés

correspondant à l'option présentée par l'élève et d'en assurer la correction.

Fort de son expérience professionnelle, le tuteur s'assure de la profondeur de la culture scientifique de l'élève dans la spécialité qu'il prépare aux concours (publications, colloques, expositions, institutions et personnalités de référence), de la bonne connaissance des attendus du concours, ainsi que de la mise en place d'une bonne organisation de travail. En contrepartie, l'élève s'engage à respecter le calendrier de réunions établi en accord avec son tuteur et à participer activement et assidûment aux échanges de tutorat.

Tout au long de l'année, le responsable pédagogique s'assure que ces échanges s'effectuent dans le respect et la bienveillance. Le tuteur, comme l'élève, sont invités à signaler toute difficulté rencontrée dans le cadre de la relation de tutorat.

# Les entretiens individuels

En partenariat avec la Fondation Culture et Diversité

Une fois par trimestre, un entretien individuel est proposé à chaque élève pour faire le point sur ses avancées en vue du concours, ou ses éventuelles difficultés, avec la responsable pédagogique de la Prépa Talents et la responsable des programmes égalité des chances à l'Inp de la Fondation Culture & Diversité.



## Diplôme

Depuis la rentrée 2022-2023, les élèves de la Prépa Talents se voient remettre un diplôme d'établissement attestant des connaissances, des compétences comportementales ainsi que des compétences métier acquises tout au long de leur année de préparation au concours.

Intitulé « Diplôme d'initiation à la conservation patrimoniale », ce diplôme est remis aux élèves à la fin de leur formation, au mois d'octobre de l'année N+1.

# Tutelle et partenaires de l'Inp

## Le ministère de la Culture

L'Inp est un établissement d'enseignement supérieur du ministère de la culture et de la communication. Sa tutelle est assurée par la direction générale des patrimoines, en relation avec le secrétariat général du ministère.

## L'École du Louvre

L'École du Louvre est un établissement d'enseignement supérieur qui dispense des cours d'archéologie, d'épigraphie, d'histoire de l'art, d'histoire des civilisations et de muséologie. Elle propose une classe préparatoire aux concours de conservateur du patrimoine.

## L'École nationale des chartes

L'École nationale des chartes est une grande école qui offre une formation d'excellence aux sciences auxiliaires de l'histoire allant des humanités classiques aux nouvelles technologies. Elle participe à la formation professionnelle des conservateurs responsables du patrimoine. L'École nationale des chartes est membre de l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) et du Campus Condorcet.

## La Fondation Culture et Diversité

La Fondation Culture & Diversité, fondation d'entreprise de Fimalac créée par Marc Ladreit de Lacharrière, a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes. Depuis son lancement en 2006, elle conçoit et mène directement sur le terrain avec ses partenaires culturels, éducatifs et sociaux des programmes pérennes. Plus de

55 000 jeunes ont d'ores et déjà bénéficié de ses actions.

## La Direction générale de l'administration et de la fonction publique

La Direction Générale de l'Administration et de la Fonction publique, rattachée au ministère de la Transformation et de la fonction publiques depuis 2020, conduit la politique des ressources humaines de la fonction publique. Elle assure principalement les missions de direction des ressources humaines de l'État et d'animation du dialogue social entre les trois fonctions publiques.

## La Ville de Paris

Le statut particulier applicable au corps des conservateurs du patrimoine de la Ville de Paris a été fixé par délibération du Conseil de Paris de décembre 1990, modifiée en 1991. Par convention entre la Ville de Paris et l'Inp, le recrutement et la formation des conservateurs sont assurés par l'Inp.

# Contacts

## *Institut national du patrimoine*

### Direction des études

[direction.etudes-conservateurs@inp.fr](mailto:direction.etudes-conservateurs@inp.fr)

#### **Séverine Blenner-Michel**

Conservatrice en chef du patrimoine  
Directrice des études  
Directrice de la recherche et des partenariats scientifiques

#### **Emilia Philippot**

Conservatrice en chef du patrimoine  
Adjointe à la directrice des études – Chargée des enseignements de la formation d'application et de la classe prépa Talents

#### **Daniel Perrier**

Conservateur en chef du patrimoine  
Adjoint à la directrice des études – Chargé des stages de la formation d'application

#### **Isabelle Morch**

Chargée d'organisation pour la Prépa Talents et les formations internationales

### Centre de ressources documentaires

[centre.ressources.documentaires@inp.fr](mailto:centre.ressources.documentaires@inp.fr)

#### **Nathalie Halgand**

Responsable du Centre de ressources documentaires

#### **Célia Corbet**

Adjointe à la responsable du Centre de ressources documentaires

#### **Betty Raymondie**

Secrétaire de documentation du Centre de ressources documentaires

#### **Institut national du patrimoine**

Département des conservateurs  
Galerie Colbert  
2, rue Vivienne

## Fondation Culture & Diversité

#### **Lucie Argentier**

Responsable des programmes Égalité des chances en écoles d'art et de design et à l'Inp  
Tél. : 07 84 05 53 09 / 01 47 53 61 90  
[largentier@fmlcd.org](mailto:largentier@fmlcd.org)

## École du Louvre

#### **Laura Lardin-Carballo**

Chargée de la classe préparatoire aux concours de conservateurs du patrimoine de l'École du Louvre  
Tél. : 01 55 35 19 49  
[laura.lardin-carballo@ecoledulouvre.fr](mailto:laura.lardin-carballo@ecoledulouvre.fr)

## École nationale des chartes

#### **Edouard Vasseur**

Professeur d'histoire des institutions, de diplomatique et d'archivistique contemporaines  
[edouard.vasseur@chartes.psl.eu](mailto:edouard.vasseur@chartes.psl.eu)